Subvention communale 2026
Jeunes inscrits dans un club sportif reconnu

En vertu de la délibération du Conseil communal en séance du 17/12/24, une prime de 30 EUR est octroyée aux jeunes, domiciliés sur le territoire communal, âgés entre 3 et 18 ans accomplis au moment de l'affiliation à un club sportif reconnu.

Le règlement complet est consultable sur le site www.cerfontaine.be

Le formulaire doit être remis au secrétariat communal **avant le 31 décembre 2026**.

Déclaration à remplir par l'intéressé(e)

Nom & Prénom du jeune :

Date de naissance :

Adresse :

N° téléphone :

N° de compte IBAN : BE _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

BIC :

Nom & Prénom du parent/représentant légal (si mineur) :

Nom & Prénom du chef de ménage :

Date : Signature :

Déclaration à remplir par le responsable du club sportif

Je soussignée(e) :

Exerçant la fonction de :

Au sein du club sportif suivant :

Déclare que le bénéficiaire (NOM – PRENOM) :

Est en règle pour le paiement de son affiliation d'un montant de EUR

Pour l'année en cours depuis le *(date)*

Dans la discipline suivante :

N° d'affiliation du club à une Fédération reconnue par la Féd. Wallonie-Bxl :

Sceau du club sportif :

Date : / /

Signature :